

## L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine  
du lundi 11 au dimanche 17 août 2025

---



**POLICE**  
RIVIERA

**359 interventions**

---



**AMBULANCE**  
RIVIERA

**124 prises en charge**

---



**SDIS**  
RIVIERA

**23 interventions**

## **Interventions diverses**

*Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services*



**Corseaux**



12.08.2025 -1600 : accident d'avion sur le lac

Lien sur le [communiqué de presse](#) officiel.



**La Tour-de-Peilz**



15.08.2025 – 2210 : individu perturbé

Police intervient au port auprès d'un homme très agité muni d'un long bâton. Ses propos sont incohérents et son comportement perturbé. Il est maîtrisé puis acheminé au poste de police. Le médecin de service est requis en raison des antécédents médicaux de l'intéressé. Toutefois, en raison de son comportement agressif et menaçant, il ne peut procéder à son auscultation. L'homme est finalement transporté à l'Hôpital Riviera-Chablais en ambulance. Un rapport est dressé par Police.



**Montreux**



11.08.2025 – 2250 : troubles à l'ordre public

Une présence policière est requise à l'avenue des Alpes dans un établissement public auprès d'un homme ivre qui crée du scandale. Au vu de son comportement agressif, il est maîtrisé et acheminé au poste de police, puis placé en cellule pour éviter toute récidive. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

12.08.2025 – 0130 : mineur de moins de 16 ans dehors après 22h non-accompagné d'une personne majeure

Un jeune de 15 ans est contrôlé par une patrouille de police au débarcadère. Il est pris en charge et conduit à son domicile. L'intéressé est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal pour se trouver en rue à moins de 16 ans, non-accompagné par une personne majeure, après 22h00.

Caux, 15.08.2025 – 1505 : chien errant

La police est appelée à intervenir à proximité d'un restaurant pour un chien. L'identification de l'animal est rapidement effectuée grâce au contrôle de sa puce électronique, ce qui permet de retrouver sa propriétaire. Cette dernière est sommée de récupérer son canidé. Comme il s'agit d'une récidive, elle est dénoncée pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.



Brent, 17.08.2025 – 0410 : accident de la circulation avec fuite et ivresse

Une tierce personne signale la présence d'une voiture accidentée, en équilibre instable sur un cabanon de jardin, sans occupant à bord, en contrebas d'un talus à la route de Brent. Une douzaine de pompiers sont alarmés avec un camion de secours routier et un tonne-pompe. Ils parviennent à sécuriser les lieux et le véhicule, pour empêcher tout risque de chute plus importante et tout départ de feu. Police intervient également, de même que la Gendarmerie et une entreprise de dépannage. Le conducteur, en état d'ivresse, est retrouvé cheminant en direction de son domicile. Il est pris en charge par une patrouille de police et conduit au poste pour la suite de la procédure.



Clarens, 17.08.2025 – 1540 : accident de la circulation avec blessé

Un cycliste circule à la rue du Lac en direction de Vevey. Soudain, il fait un écart et l'automobiliste qui le suit ne parvient pas à l'éviter malgré un freinage d'urgence. Un choc s'ensuit et le cycliste est projeté contre le capot de la voiture avant de tomber au sol. Blessé, il est pris en charge par un équipage ambulancier et acheminé à l'Hôpital Riviera-Chablais. Un constat d'accident est établi par Police.



Clarens, 17.08.2025 – 1745 : accident de la circulation avec blessé

Un automobiliste circule sur la rue du Lac. Peu avant un passage pour piétons, et malgré un freinage d'urgence, il percute l'arrière d'un scooter qui vient de le dépasser avant de se rabattre brusquement, à très courte distance, devant la voiture. Sous l'effet du choc, le scootériste est déséquilibré et chute sur le côté avec son engin. Blessé, il reçoit les premiers soins de témoins qui alertent la REGA et prennent soin de lui en attendant l'arrivée des secours. L'homme est ensuite hélicoptéré au CHUV. La Police établit un constat d'accident.



15.08.2025 – 2140 : demande d'assistance

Notre intervention est sollicitée à la Gare auprès d'un homme ivre, couché sur les escaliers menant à la voie 1. Ne tenant plus debout, il est conduit au poste de police pour la suite de la procédure. Un équipage ambulancier d'une société privée, sollicité avant l'arrivée des policiers, l'ausculte. Son état ne nécessite pas d'hospitalisation. L'homme est placé en cellule afin d'éviter toute récidive. Une dénonciation est transmise à l'autorité compétente.



## Radars mobiles

Date	Lieu	Vitesse limitée	Véhicules dénoncés
11.08.25	Territet, Avenue de la Riviera	50 km/h	65
13.08.25	Le Mont-Pèlerin, Route de Baumaroché	50 km/h	12
14.08.25	Territet, Route de Glion	50 km/h	74
15.08.25	Blonay, Chemin de Fossaulion	30 km/h	3
16.08.25	Chailly, Route de la Saussaz	50 km/h	72

## Radars fixes

Lieu	Vitesse limitée	Véhicules contrôlés	Infractions		% des usagers en infraction
			Feu rouge	Vitesse	
Clarens, Av. E.-Rambert	50 km/h	44'729 37'553	45	0	0.101%
			26	0	0.069%
Brent, Place de la Chapelle	50 km/h	56'145 9'582	2	1	0.005%
			2	0	0.021%